

mon ex colocataire ne veut pas changer le bail

Par trysha, le 24/11/2009 à 13:25

Bonjour,

En juin 2008 je me suis mise en colocation avec mon compagon de l'époque, au mois d'octobre 2008, nous nous sommes violemment séparé, j'ai quitté l'appartement précipitamment sans donner de préavis à l'agence et pris un autre appartement. Depuis je ne cesse de demander à mon ex compagnon de changer le bail afin que mon nom n'apparaisse plus dessus et celui refuse car l'agence demande plus de 200 euros de frais de dossier pour refaire un bail, même si je lui ai proposé d'en payer la moitié.

Depuis, j'ai eut 2 appartements, j'habite aujourdhui dans une autre ville.

Je me suis renseignée auprès de l'agence, qui m'a dit qu'il était endétté de 4000 euros et que s'il ne payait pas, ils saisiraient chez moi, même si je n'y suis pour rien, de plus ils ne veulent pas changer le bail même si ça fait plus d'un an que je ne suis pas dans l'appartement. Je souhaiterais avoir des conseils pour me débarasser de cette affaire.

Merci d'avance.

Par JURISNOTAIRE, le 24/11/2009 à 18:44

Bonsoir, Trysha.

Je vous invite à regarder un dossier que j'ai traité : "Rupture, déclaration de départ d'un locataire au propriétaire".

Ce cas présente des analogies avec votre propre situation.

Tenez-moi au courant.

Votre bien dévoué.